

DEEP/07-386-209 du 09/04/07

**TABLEAU D'AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DES ECHELLES
DE REMUNERATION DE PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE
COLLEGE ET DE CHARGE D'ENSEIGNEMENT D'EDUCATION PHYSIQUE ET
SPORTIVE
ANNEE SCOLAIRE 2007/2008**

Références : Décret 64-217 du 10 mars 1964 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs des Etablissements d'Enseignement Privé du second degré sous contrat.

Affaire suivie par : Simone LANDRIN - Tél. : 04 42 95 29 15 - Fax : 04 42 95 29 24

Conditions d'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle de l'échelle de rémunération de PEGC ou de CE EPS

- Avoir, au **31/12/2006**, atteint le 5ème échelon de la hors classe de l'une des échelles de rémunération concernées
- Etre en fonction au **01/09/2007**

Procédure :

- Chaque candidat(e) remplira la fiche de candidature en annexe 1 ou 2.

La fiche, dûment renseignée et datée par le candidat, sera remise au chef d'établissement et transmise par voie hiérarchique, sous le timbre de la **DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE pour le**

VENDREDI 4 MAI 2007, délai de rigueur.

Je vous prie d'assurer la plus large diffusion de cette note auprès de vos personnels y compris les absents.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

ANNEXE 1

ACADEMIE D'AIX MARSEILLE - D.E.E.P

ANNEE SCOLAIRE 2007/2008

AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DES ECHELLES DE REMUNERATION DE PEGC

Décret n° 64-217 du 10 mars 1964 modifié

FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande

Renouvellement

DISCIPLINE : OPTION :

NOM : NOM DE JEUNE FILLE :

prénom : Date de naissance :/..../....

ETABLISSEMENT D'AFFECTION (nom et ville) :

.....

<p>ECHELLE DE REMUNERATION</p> <p>→ ECHELLE DE REMUNERATION (1) : <input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/></p> <p>→ ECHELON AU 31 décembre 2006 : <input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/></p> <p>→ ANCIENNETE DANS LE 5^{ème} ECHELON A LA MEME DATE : <input style="width: 150px; height: 25px;" type="text"/></p> <p style="text-align: center;">TOTAL DES POINTS DE BONIFICATION</p> <p>(1) PEGC HORS CLASSE</p>	<p>Réservé au Rectorat</p> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 50px; height: 20px; margin: 20px auto;"></div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 100px; height: 40px; margin: 20px auto;"></div>
--	---

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A le

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX LE

SIGNATURE DU MAITRE

CACHET ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

ANNEXE 2

ACADEMIE D'AIX MARSEILLE - D.E.E.P

ANNEE SCOLAIRE 2007/2008

**AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DES ECHELLES DE REMUNERATION
DE CHARGE D'ENSEIGNEMENT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Décret N°64-217 du 10 mars 1964 modifié

FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande

Renouvellement

DISCIPLINE : OPTION :

NOM : NOM DE JEUNE FILLE :

prénom : Date de naissance :/..../....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION (nom et ville):
.....

Réservé au Rectorat

ECHELLE DE REMUNERATION ET ECHELON

→ ECHELLE DE REMUNERATION (1) :

→ ECHELON AU 31 DECEMBRE 2006 :

→ ANCIENNETE DANS LE 5^{ème} ECHELON A LA MEME DATE :

TOTAL DES POINTS DE BONIFICATIONS

(1) CE EPS HORS CLASSE

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A le

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX LE

SIGNATURE DU MAITRE

TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT